



Commune de Mont-Noble

Enquête publique

L'administration communale de Mont-Noble soumet à l'enquête publique la demande en autorisation de construire présentée par :

- M. Jean-Claude Bitz, à Nax, pour la construction d'une cheminée en façade du bâtiment, sur la parcelle n° 1433, folio n° 14, au lieu-dit *Le Croux*, à Nax, zone du vieux village, coordonnées 2'599'140 / 1'119'690.

Les plans peuvent être consultés durant les heures d'ouverture au bureau communal à Nax du mardi au jeudi de 14h00 à 17h00 et vendredi de 8h00 à 12h00 ou sur rendez-vous. Les oppositions éventuelles, motivées, doivent être adressées par écrit, sous pli recommandé, à l'administration communale de Mont-Noble, CP 11, 1973 Nax, en deux exemplaires, dans un délai de 30 jours à partir de la présente publication.

L'Administration communale

Mont-Noble, le 2 novembre 2018